

DOSSIER DE PRESSE

2023



À VÉLO

TOUT EST PLUS BEAU !

ffvelo.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

LE CYCLOTOURISME S'ADAPTE À TOUTES LES ENVIES

Gâce à ses 3 000 clubs répartis dans toute la France, notre Fédération propose une multitude d'activités autour du vélo. Mais pas de compétition... un seul objectif : se faire plaisir sans chronomètre ! Et il y en a pour tous les goûts, à chacun sa monture.

VÉLO DE ROUTE

Seul, en groupe, à son rythme, pour entretenir sa forme, sur des petites routes tranquilles, pour des brevets sportifs ou des longues distances, le vélo de route se pratique comme on veut. Une activité régulière au sein d'un club permet de progresser, de se fixer des défis personnels ou d'imaginer des projets communs avec d'autres adhérents.

VTT

Notre Fédération est à la pointe de cette pratique depuis de nombreuses années ; elle représente 50 % des activités fédérales. Les clubs offrent, au niveau local, la découverte de ce sport nature et proposent d'initier les nouveaux adeptes dans une ambiance amicale et libre.

En parallèle des clubs, notre Fédération vous propose plus de 80 Bases VTT de randonnée labellisées sur tout le territoire. Ce sont des lieux d'accueil où tous les vététistes peuvent trouver des circuits balisés de tous niveaux.

GRAVEL

Vélo de toutes les libertés, cette activité ouvre de nouvelles possibilités laissant libre cours à la découverte de paysages, parfois reculés, bien loin de la vie citadine. Notre Fédération accompagne son développement grâce à la mise en place d'une cotation officielle des circuits avec quatre niveaux de difficultés distinctes, du plus facile au plus corsé. Plus de 250 randonnées organisées par nos clubs proposent des parcours spécifiques.

VÉLO À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Ce matériel, devenu plus léger et plus compact, attire un nouveau public qui n'aurait auparavant jamais franchi le seuil d'un club vélo ne se sentant pas capable. Il offre aussi la possibilité de continuer une activité sportive quand celle-ci est réduite par des soucis médicaux. Notre Fédération a su avec ses clubs, s'ouvrir à cette nouvelle pratique et faire cohabiter tous les usagers du vélo quels qu'ils soient.



LA RANDONNÉE À VÉLO C'EST MIEUX DANS UN CLUB

L'accueil dans nos clubs a toujours été une grande priorité pour notre Fédération : avec des acteurs locaux investis au quotidien, pour organiser, baliser, transmettre ; des hommes et des femmes de tous les jours qui ont à cœur de partager leur passion. Pousser la porte d'un club de cyclotourisme, c'est entrer dans un univers convivial, dans un esprit sportif, aller à la rencontre de passionnés qui sauront accompagner le néophyte sur son vélo ou partager l'activité avec les plus aguerris.

Nos clubs de cyclotourisme proposent une pratique diversifiée adaptée à tous : sportive, contemplative, familiale ou tout simplement axée vers les jeunes. **Plus qu'une activité sportive, le cyclotourisme en club c'est un art de vivre.**

CHOISIR SON CLUB

Une plateforme interactive permet de géolocaliser les clubs proches de ses habitudes de pratique (Route, VTT, Gravel, écoles pour l'apprentissage des jeunes, accueil handicap).

Rendez-vous sur ➔ veloenfrance.fr/clubs

TROIS SORTIES GRATUITES AVANT DE S'INSCRIRE

Il est possible de participer à trois sorties gratuites consécutives dans un club et connaître ainsi l'ambiance de l'association avant de s'engager ; ou mieux, les nouveaux pratiquants peuvent participer à un programme « Pré-accueil » de dix sorties gratuites pendant lesquelles une initiation et des distances progressives sont proposées avant de devenir un inconditionnel des balades à vélo.

TOUS LES AVANTAGES D'ADHÉRER

- Réduction de tarif sur les 3 500 randonnées qui composent l'agenda des clubs.
- La garantie d'une assurance adaptée à sa pratique.
- Partager sa passion avec d'autres et intégrer un réseau d'adeptes.
- Bénéficier d'une communauté d'entraide avec près de 1 000 « Cycl'hôtes » (hébergement, soutien mécanique, accompagnement, conseils...).
- Des formations tout au long de l'année pour débiter ou se parfaire sur les bases de la pratique du vélo : pilotage, orientation, mécanique...
- Des tarifs privilégiés grâce à nos partenaires du Club avantages.



2023, LA « LONGUE DISTANCE » COMME DÉFI !

C'est la version « ultra » du cyclotourisme... celle qui ouvre la porte à des grands parcours, activité qui se démocratise de plus en plus. Elle nécessite un vélo bien équipé rendant le pratiquant quasi autonome. En 2023, sur route ou en Gravel, notre agenda propose pas moins de 25 rendez-vous pour parcourir de 200 à 2 200 km sur les routes de l'Hexagone ➔ veloenfrance.fr, rubrique « Agenda ».

LE MYTHIQUE PARIS-BREST-PARIS ®

20 au 24 août - Une randonnée connue à travers le monde dans plus de 70 pays et qui réunira cette année jusqu'à 8 000 participants a-t-elle encore besoin d'être présentée ?

Pour bien comprendre l'esprit de Paris-Brest-Paris ® il faut remonter aux fondamentaux, c'est-à-dire très loin, à la naissance de la bicyclette, à la fin du XIX^e siècle. En ce temps-là, en 1891 pour être exact, eut lieu le premier Paris-Brest et retour. Pierre Giffard, son créateur, souhaitait faire la promotion du vélo ; il ne se doutait certainement pas que plus d'un siècle plus tard, son organisation perdurerait et bien au-delà de nos frontières !

C'est donc au pied du château de Rambouillet dans les Yvelines, que les participants.es prendront le départ pour 1 219 kilomètres et près de 12 000 mètres de dénivelés positifs ! À parcourir en moins de 80, 84 ou 90 heures au choix.

LES « DIAGONALES DE FRANCE »

La France, en long en large, et surtout en travers ! Les « Diagonales de France », au nombre de neuf, consistent à relier à vélo, dans des délais impartis, deux extrémités de l'Hexagone français. Chaque « Diagonale » constitue une randonnée indépendante pouvant être effectuée dans l'un ou l'autre sens. Puis on les collectionne...

Brest ➔ Menton 1 400 km - Dunkerque ➔ Menton 1 190 km -
Dunkerque ➔ Perpignan 1 190 km - Strasbourg ➔ Henday 1 170 km -
Brest ➔ Strasbourg 1 060 km - Brest ➔ Perpignan 1 050 km -
Dunkerque ➔ Hendaye 1 050 km - Hendaye ➔ Menton 940 km -
Strasbourg ➔ Perpignan 940 km

LES « MER - MONTAGNE »

Dans la même veine, la Fédération propose une multitude de défis au long cours. Parmi eux, il y a les « Mer-Montagne » qui consistent à rallier à vélo un point choisi du littoral à un sommet déterminé dans l'un des cinq massifs comme par exemple Nice jusqu'au col de la Schlucht dans les Vosges.



VELOENFRANCE.FR

4 000 CIRCUITS GRATUITS À TÉLÉCHARGER

Cette plateforme unique et interactive, entièrement gérée par notre Fédération, permet d'accéder gratuitement à 4 000 circuits dans toute la France. Chacun peut rechercher le nom d'un circuit spécifique ou se géolocaliser afin d'explorer la zone géographique la plus proche. Le filtre de recherche propose de choisir son circuit en fonction du type de vélo, dénivelé, distance, temps de parcours et niveau de difficulté. Exportables sur GPS ou à conserver au format PDF sur son ordinateur, tous les circuits sont à portée de main.

MAIS AUSSI

- *LES GRANDS ITINÉRAIRES* tels que la Vélodyssée®, la Viarhônga®, la Véloscénie®, la Grande traversée du Jura®, la Vélomaritime®, la Flow Vélo®... bref vous l'aurez compris, ils y sont tous !
- *LES 3 000 CLUBS* de la Fédération accessibles à partir de la page d'accueil ;
- *LES « BONNES ADRESSES »* : un réseau de professionnels proposant un accueil spécifique de qualité pour les pratiquants du vélo ; on retrouvera ainsi autour de chaque circuit, des hôtels, des gîtes, des campings, des villages vacances, des réparateurs ou des loueurs de vélos...
- *LES VOYAGES À VÉLO* : une soixantaine de courts et longs séjours en France et à l'étranger avec transport des bagages ; toutes ces destinations sont élaborées et organisées par des bénévoles de la Fédération, des passionnés du voyage à vélo.
- *LES LABELS* de la Fédération répartis en trois grandes familles :
 -) **les « Bases VTT »** : 80 lieux d'accueil pour tous les amateurs, où services spécifiques et circuits balisés sont répertoriés,
 -) **les « Territoires vélo »** : par l'intermédiaire de ce label, la Fédération accompagne les actions des territoires offrant aux pratiquants du vélo un accueil, des services et des équipements adaptés à leur activité ainsi que des animations. Il existe actuellement 50 collectivités labellisées.
 -) **les 500 « Plus beaux sites de France »** : six hauts lieux touristiques par département à pointer pour découvrir la France à vélo.



FAVORISER L'APPRENTISSAGE DU VÉLO CHEZ LES JEUNES

L'un des nombreux objectifs de la Fédération est de transmettre au générations futures cette passion du vélo. Les 400 Écoles françaises de vélo assurent une formation complète et ludique, avec des éducateurs fédéraux compétents.

L'ÉCOLE FRANÇAISE DE VÉLO

Les jeunes acquièrent, grâce aux différents ateliers d'apprentissage, les bons réflexes pour devenir autonomes à vélo en alliant plaisir et entraînement. Ils sont sensibilisés :

- à la sécurité,
- aux premiers secours,
- au Code de la route,
- au pilotage du vélo,
- à l'orientation,
- à la découverte et au respect de l'environnement.

Trouver son école → veloenfrance.fr/clubs

LE SAVOIR ROULER À VÉLO

Ce programme interministériel, inclus dans le « Plan vélo de l'État », a pour mission l'acquisition par l'enfant des compétences indispensables pour se déplacer à vélo en toute sécurité.

Le « Savoir rouler à vélo » ne se limite pas à l'apprentissage d'une succession de gestes ou d'habiletés : il doit permettre l'enchaînement de difficultés particulières dans des situations réelles de circulation. Il s'inscrit dans la continuité des programmes scolaires de sécurité routière ; les jeunes peuvent ainsi acquérir une réelle indépendance dans leurs déplacements quotidiens à vélo pour l'entrée au collège.

Ce cursus d'apprentissage se décline en trois modules :

- savoir pédaler,
- savoir circuler,
- savoir rouler à vélo.

La Fédération, au travers de ses clubs et éducateurs fédéraux, met en place ces sessions d'apprentissage sur l'ensemble du territoire dans le cadre scolaire ou périscolaire, en lien avec les collectivités.



LA SÉCURITÉ À VÉLO UNE PRIORITÉ DE LA FÉDÉRATION

Parmi les grandes missions de notre Fédération, nous trouvons le respect de l'éthique du cycliste et du Code de bonne conduite des licenciés, mais aussi la sécurité des pratiquants. Aujourd'hui, le partage de la route en toute sécurité n'est pas simple ! La bonne cohabitation de tous les acteurs nécessite bien sûr le respect du Code de la route mais aussi un comportement citoyen de la part de chaque usager. C'est pourquoi, la Fédération s'est donnée comme priorité pour les années à venir de mener une politique de prévention et d'information sur la sécurité routière.

CHARTE CYCLABLE

En intervenant régulièrement à tous les échelons de l'État, la Fédération a pour volonté de se positionner comme l'interlocuteur de référence auprès des pouvoirs publics et des collectivités locales en matière de prévention routière et d'évolution du Code de la route. L'objectif est de communiquer sur les contraintes et les dangers grandissants auxquels sont confrontés tous les cyclistes, et obtenir la mise en œuvre d'une politique volontariste pour une meilleure prise en compte de leurs pratiques, tant au niveau de la qualité des voiries que de leur entretien.

C'est pourquoi la Fédération édite la « Charte cyclable », un document qui rappelle toutes les règles à respecter en matière d'aménagement.



UNE SEULE VIE : 8 BONS RÉFLEXES

La Fédération rappelle régulièrement à tous les règles de bon usage à adopter pour se déplacer à vélo en toute sécurité.

- Un vélo bien éclairé, bien équipé et en bon état.
- Utiliser les espaces cyclables.
- Respecter le Code la route en toute circonstance.
- Savoir traverser un giratoire.
- Être vu à vélo.
- Attention aux angles morts.
- Bien se positionner sur la chaussée.
- Porter un casque.



LA SEMAINE FÉDÉRALE DE CYCLOTOURISME : 13 000 PARTICIPANTS

Chaque année, pas moins de 10 000 cyclotouristes français et étrangers se retrouvent l'été dans un site différent pour partager dans la courtoisie et la convivialité une semaine de vacances à vélo. Depuis 1927, cet événement majeur de la Fédération a évolué dans des proportions considérables mais l'esprit et les objectifs sont restés fidèles à leurs origines.

Plus important rassemblement de cyclotouristes d'Europe, la Semaine fédérale associe les plaisirs de la randonnée à vélo à la richesse de la découverte touristique et culturelle d'une région. Véritable lieu d'échanges et de culture entre participants venus de toutes les régions de France et d'Europe, cette grande fête du vélo fait partager à tous les multiples facettes du cyclotourisme.

DU 23 AU 30 JUILLET - PONT-À-MOUSSON (54)

Cette année donc, cap à l'est puisque c'est Pont-à-Mousson qui accueillera les participants.es venus.es des quatre coins de France.

- CIRCUITS ROUTE / VTT / GRAVEL

Tous les jours, des itinéraires avec des distances et des difficultés variables sont proposés afin que tout le monde puisse participer. Chacun y trouvera son compte quel que soit son niveau.

- CYCLOS-DÉCOUVERTES

Ce sont des randonnées thématiques à kilométrage limité, encadrées par des cyclotouristes locaux expérimentés. De nombreuses haltes ponctuent les parcours, le temps d'observer les points d'intérêts du circuit. Idéal pour les familles et pour les débutants !

- POUR LES JEUNES ET LES ACCOMPAGNANTS NON PÉDALANTS

Parce que la Semaine fédérale est un événement pour tous, de nombreuses animations en parallèle des circuits vélo sont au programme.

Ce plus grand événement vélo en Europe accueille l'ensemble des participants grâce à un service d'hébergement et de restauration de qualité, le tout sous la houlette d'un comité d'organisation composé uniquement de bénévoles passionnés.



ACCOMPAGNER LES COLLECTIVITÉS POUR DÉVELOPPER LE VÉLO

La Fédération accompagne les collectivités pour aménager et promouvoir leur territoire à travers le vélo, sensibiliser à la sécurité et protéger l'environnement. Deux labels de qualité et d'accompagnement ont été créés dans ce but.

LE LABEL « TERRITOIRE VÉLO »

Ce label s'adresse aux collectivités territoriales qui offrent aux pratiquants de vélo un accueil, des services et des équipements adaptés. Cette labellisation participe au développement économique durable des territoires en invitant les acteurs locaux à s'impliquer dans une démarche écologique.

Vous trouverez dans un Territoire vélo :

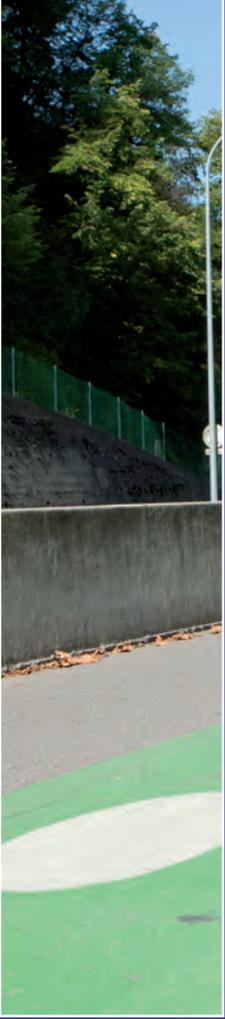
- des aménagements sécurisés, des équipements techniques (stationnements, haltes vélo...) mais aussi un panel de services spécifiques au vélo (points d'information, d'alimentation, d'hébergement, de location et de réparation, intermodalité...),
- des circuits vélo qui soient accessibles à divers types de publics (familles, pratiquants occasionnels et réguliers) et de niveaux variés pour partir à la découverte de la région,
- des événements et animations vélo mettant en valeur le patrimoine (historique, architectural, culturel et naturel...).

LE LABEL « BASE VTT DE RANDONNÉE »

La Fédération intervient auprès des collectivités et acteurs du tourisme pour développer le VTT partout en France, avec un accompagnement technique, matériel et promotionnel important. Ce label est destiné aux territoires qui s'engagent pour permettre une pratique du VTT sécurisée, confortable et animée. Des hébergements sont également proposés sur place ou à proximité du point d'accueil. Les Bases VTT offrent souvent de nombreuses activités annexes (nautiques, pédestres, touristiques...).

On y trouve sur place :

- plus de 100 kilomètres de parcours touristiques balisés, adaptés à tous les niveaux de pratique,
- les fiches circuits et cartes des itinéraires VTT,
- un site d'hébergement et de restauration,
- un point réparation vélo, un kit de première nécessité,
- des intérêts touristiques.



UNE FÉDÉRATION ANCRÉE DANS L'HISTOIRE DEPUIS PRESQUE 100 ANS

HIER

C'est en 1887 que le mot cyclotourisme fait son apparition grâce à Paul de Vivie dit « Vélocio », l'apôtre du cyclotourisme.

Personnage hors du commun, il fut un ardent défenseur des vertus de la randonnée à vélo notamment dans la revue qu'il créa « Le Cycliste », un journal d'information des randonneurs à bicyclette.

Le Touring club de France (TCF) est le premier club de cyclotourisme, créé sur le modèle du Cyclists touring club qui connaît un vif succès Outre-Manche. Il faudra attendre décembre 1923 pour que la Fédération française des sociétés de cyclotourisme (FFSC) voie le jour.

En 1942, son appellation sera modifiée pour s'intituler la Fédération française de cyclotourisme devenue la première fédération de randonnée à vélo sur le territoire agrée et délégataire du ministère des Sports et du ministère du Tourisme.

Reconnue d'utilité publique depuis 1978, bénéficiant de la délégation de l'État pour l'activité cyclotourisme, notre Fédération regroupe 120 000 adhérents qui pratiquent le vélo seuls ou au sein d'un club.

Le 9 décembre 2023, lors de son assemblée générale qui se déroulera à Troyes dans l'Aube, **la Fédération fêtera son centenaire**, événement qui s'étalera sur toute l'année 2024.

AUJOURD'HUI

95 comités départementaux.

13 comités régionaux.

3 000 clubs dans toute la France (Route/VTT/Gravel/Vélo à assistance électrique).

400 Écoles françaises de vélo.

120 000 adhérents.

3 000 éducateurs.

10 000 dirigeants bénévoles.

4 000 circuits permanents gratuits pour tous.

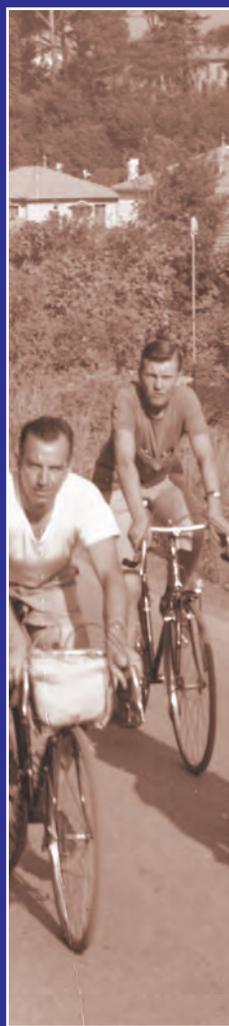
3 500 randonnées ponctuelles dans notre agenda.

30-11-1964 Agrément par le ministère des Sports.

30-10-1978 Reconnaissance d'utilité publique.

28-06-1991 Agrément Tourisme par l'État.

04-04-2006 Délégation par l'État pour l'activité « Cyclotourisme ».





FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLOTOURISME

12, rue Louis Bertrand - CS 80045
94207 Ivry-sur-Seine Cedex
Tél. : 01 56 20 88 88
info@ffvelo.fr - www.ffvelo.fr - www.veloenfrance.fr

CONTACTS

Service presse
01 56 20 88 78 - 06 82 70 66 92

presse@ffvelo.fr

Bertrand Houillon, directeur de communication
01 56 20 88 73 - 06 74 08 21 19

@ ffvelo

